



Chers Parents,

Votre enfant débute ou poursuit sa scolarité aux Colibris en 2025-2026.

Votre enfant fait, peut-être, partie de ces élèves qui ont des **troubles de l'apprentissage** tels que la dyslexie, la dyscalculie, la dyspraxie, ... C'est une réalité pour beaucoup d'enfants.

Il existe des solutions concrètes pour leur venir en aide.

Un décret voté le 07/12/2017, impose aux écoles **d'organiser des « aménagements raisonnables » pour faciliter le parcours scolaire de ces enfants** (http://www.etaamb.be/fr/decret-du-07-decembre-2017_n2018010181.html).

Pour permettre la réussite de ces enfants, il est indispensable de créer une synergie entre les différents intervenants : l'enfant, ses parents, le CPMS, les thérapeutes et les enseignants. Plus tôt nous pourrons lui apporter une aide efficace, meilleurs seront ses résultats.

L'équipe des Colibris est fort engagée dans l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques.

Afin qu'elle soit encore plus efficace dans les adaptations à mettre en place, je vous invite à nous transmettre un dossier complet de demande d'aménagements raisonnables et d'adaptations pédagogiques.

Ceci concerne tous les élèves ayant des troubles d'apprentissage, autant les anciens que les nouveaux.

La personne référente des Colibris aux aménagements raisonnables est joignable à l'adresse valeriew.lescolibris@gmail.com pour toute question, demande ou envoi de documents.

Ces dossiers doivent être mis à jour chaque année.

Comment faire ?

Transmettre le dossier au titulaire de votre enfant dès qu'un diagnostic a été posé par un expert, ou dès que nécessaire pour que les aménagements raisonnables puissent être mis en place s'il s'agit d'une nouvelle demande ou un renouvellement.

Que doit contenir ce dossier ?

A) Le document ci-joint complété

B) Un diagnostic clair posé par un spécialiste (pédopsychiatre, psychologue, médecin spécialisé dans les troubles de l'apprentissage ...) ce diagnostic doit être le plus récent possible soit le cas échéant réactualisé.

En nous informant de la sorte, nous pourrons établir une collaboration fructueuse pour aider votre enfant dans ses apprentissages.

Nous vous remercions pour votre confiance et nous vous souhaitons une belle année scolaire aux Colibris.

**L'équipe éducative de votre
enfant.**